Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 25

Artikel: Deux derniers mots
Autor: S.T. / J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205133

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

46me ANNÉE — N° 25. Samedi 20 juin 1908.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRE A UN POÈTE

A Monsieur Adolphe Dulex,

Monsieur,

En recevant votre ouvrage [1], dont vous me gratifiez si aimablement, j'ai pensé : « Bon, voilà qui va me faire un article pour le *Conteur!* » Vous comprenez, tout un volume de poésies sur le Léman, d'une seule et même plume de chez nous, ce n'est pas si commun que cela. Et je les ai lues d'une traite, vos poésies, de la première à la dernière. Elles m'ont fait pester. Oui, monsieur. « Comment, me suis-je dit, comment diantre ton style rustique va-t-il se tirer de là? » Imaginez un maçon rencontrant les dentelles les plus légères, les plus aériennes que femme coquette puisse rêver : le voyez-vous les prendre dans ses gros doigts pour en faire admirer à sa promise la transparence du tissu, l'élégance du dessin, la finesse des points! C'est elle qui rirait! à moins que la vue du précieux chiffon horriblement frippé ne lui arrache des cris de douleur.

Si encore votre *Léman* ne contenait que de ces morceaux où votre esprit malicieux se donne libre carrière, je me sentirais à l'aise, et mes lecteurs comprendraient, sans que je leur dise, pourquoi je goûte, par exemple, l'épigramme *A Clorinde :*

Le siècle injuste calomnie,
Les poèmes de ton mari :
J'étais hanté par l'insomnie,
Je les ai lus, je suis guéri.

Je n'aurais pas besoin non plus de leur exposer les raisons qui m'ont fait rire à l'histoire de votre sybarite neurasthénique, dont la souffrance vient du pli d'une rose qu'il sent sous lui. Je transcrirais sans l'analyser le conte intitulé *En valsant,* où la belle Eviradné raille si cruellement son danseur des monts de l'Oural,

Etrangement pareil, en dépit de son linge
Et de son habit noir, au singe le plus singe.

et le *Monologue d'un cycliste* :

J'ai bousculé quinze poussettes,
Mais, en quatorze ans, c'est bien peu,
Ecrasé vingt chiens, cinq minettes,
Facilement j'en fais l'aveu ;
Et c'est à peu près tout, mesdames,
Car, en courant les boulevards,
Je n'ai renversé que dix femmes
Et n'ai tué que deux vieillards.

et le sonnet « polychrome » :

Un acquittement.

Au tribunal, après l'aveu,
Le juge, pour toute réponse,
Frappa... d'une *verte* semonce
Le prévenu. J'en restai *bleu!*

La justice n'est plus morose :
Autrefois, qui la *violait*
Riait *jaune* ; on le flagellait :
De nos jours, il voit tout en *rose.*

[1] *Léman,* poésies et paysages, par ADOLPHE DULEX. Lausanne, imprimerie Georges Bridel & Cie.

Le *noir* méfait que ce bandit
Avait perpétré dans un bouge,
Méritait la prison, pensai-je;

Mais voilà ! quand l'accusé dit :
« Oui, j'étais *gris* et j'ai vu *rouge* »,
Il est rendu *blanc* comme neige.

Mais ce ne sont là dans votre œuvre que des « fantaisies », comme vous les appelez. L'essence, la « substantifique moëlle », si vous me permettez d'emprunter cette expression à un auteur que vous n'aimez guère, il faut les chercher dans ces poèmes où votre art discret murmure aux âmes tendres les charmes de notre beau lac, où, longeant la grève que n'outrage pas encore le « progrès odieux, errant dans « le delta grandiose et désert de la Dranse » ou sur les sentiers de Collonge et d'Yvoire, vous chantez doucement l'amour, les amis disparus, les rayonnants souvenirs d'enfance, et les vieux arbres et les fleurettes des champs, le ciel, la lumière, le nuage qui « fait courir sur les prés son ombre nuancée », la « vague harmonieuse au déclin d'un beau jour », le « soir d'octobre aux lueurs de braise et d'améthyste », la lointaine colline où « l'on dirait qu'il pleut du soleil », toutes les grâces enfin du paysage encadrant le

Léman doré, gris-perle ou noir,
Ou d'un bleu vibrant et splendide.

C'est dans ces œuvres, monsieur, que vous êtes bien vous-même, que s'épanouit votre âme de poète finement coloriste; ainsi dans votre *Soir d'été :*

Les nuages voguaient sur l'océan des cieux,
Toujours plus effilés, plus rares et plus pâles,
Abandonnant l'éther aux clartés sidérales
Dans la sérénité du soir silencieux

ou dans la *Cantilène :*

L'horizon de gaze est pareil
A de longs voiles d'hyménée
Fêtant les noces du soleil
Avec l'aurore de l'année.

ou bien dans le *Crépuscule :*

Le ciel est d'un blanc pur à l'horizon sans voile,
Si blanc qu'on n'y voit pas luire une seule étoile.

ou encore dans *Les deux ciels* :

Un doux rayonnement de nuance opaline
Emanait des glaciers, aux confins de l'éther.

Et c'est vous toujours dans ce *Sonnet sans R* où s'amuse votre virtuosité :

C'est l'été jaune et bleu. C'est le temps des [moissons,
Sous la voûte infinie où le soleil flamboie,
Une alouette monte en modulant sa joie.

Je noterais ici bien d'autres de vos vers, si mon impuissance ne renonçait à parler de votre livre; je n'aurais garde surtout d'oublier cette strophe de votre promenade nocturne *De Saint-Sulpice à Cour :*

Pourquoi rêver toujours à la mer qui murmure,
A l'oranger fleuri là-bas sous d'autres cieux,
O Léman! quand tu fais triompher sous nos yeux
Ton onde éblouissante et pure!

Cependant toutes ces perles que je vous emprunterais ne feraient pas ce qu'on nomme une page de critique. Il faudrait y ajouter un peu du mien ; montrer ce qu'ont d'éclatant, autant que de juste, les touches de vos tableaux, toutes légères qu'elles sont; expliquer pourquoi, si Bocion est le peintre du Léman, vous me semblez en être le grand prêtre ; dire enfin ce qui fait de vrais poèmes, dans leur genre, des gravures accompagnant vos vers et dont les clichés photographiques ont été pris par vous-même au cours de vos promenades. Hélas! pour exprimer tout cela, que ne suis-je poète au lieu d'être tout simplement, monsieur, un admirateur de votre harmonieux talent et

Votre bien dévoué
V. F.

De bons juges. — Un fidèle récidiviste passe en police correctionnelle dans une petite ville de province et s'entend condamner à une peine qu'il s'attendait à voir beaucoup plus forte.

— Ils ne sont pas méchants, à ce tribunal, dit-il au gendarme ; j'y reviendrai.

Chez la somnambule :

— Vous serez dans la misère jusqu'à trente ans et vous en souffrirez.

— Et après?

— Après, vous n'en souffrirez plus ; vous y serez habitué !

M'sieu sera content. — *La bonne.* — Le poulet que Madame m'a rapporté est bien dur.

Madame. — Tant mieux... vous savez bien que monsieur veut qu'il y ait toujours un plat de résistance.

DEUX DERNIERS MOTS

Mon cher *Conteur,*

Je ne doute pas que la petite polémique à propos du féminisme n'ait quelque peu diverti certains de tes lecteurs masculins. Pour les autres, celles qui savent penser, il a dû en aller un peu autrement.

Tout en rendant hommage à la courtoisie teintée d'ironie de la réponse à Mlle N. T., il m'en reste cependant l'impression que le féminisme, au lieu d'avoir avancé sa cause, a été passablement persifflé.

Or, quand une cause a contre elle les rieurs, on la croit volontiers battue sans espoir de relèvement. Dans le cas particulier, et comme en ma qualité de femme, j'aime assez avoir le dernier mot, tu voudras bien, mon cher *Conteur,* permettre à la plus ancienne de tes lectrices d'apporter son humble opinion dans la question de l'électorat féminin, et cela avec le ton absolument sérieux qu'elle juge nécessaire même dans les colonnes du badin journal.

Rassure-toi pourtant ; elle n'usera ni de récriminations, ni de grands mots, et n'arborera aucun étendard de révolte, les procédés d'une

Louise Michel, ou des suffragettes anglaises n'ayant jamais eu son approbation.

Si elle débute par ces vieilles vérités, que le féminisme se résume par ces trois revendications : « égalité devant la loi ; égalité devant le travail ; égalité devant la morale », elle te demande bien pardon de ce demi-pédantisme ; et promet de ne pas recommencer.

Pour aujourd'hui, elle ne sortira pas de la question de l'électorat féminin compris dans l'égalité devant la loi.

Tout premièrement, il faut savoir si la femme est une personne, aussi bien que l'homme. Qui oserait, en notre époque, répondre négativement ? — Si donc elle est une personne, elle est une citoyenne, comme l'homme est un citoyen.

Tout citoyen, dit la loi, est électeur, mais avec cette restriction : « sauf les aliénés et les criminels. » La femme citoyenne a donc le droit d'être électeur. Si on continue à l'exclure de ce droit, c'est qu'on veut continuer à l'assimiler aux fous et aux criminels. Voilà ce que des femmes intelligentes ont compris, longtemps avant que l'éminent philosophe vaudois, Charles Secretan, eût pris fait et cause pour cette injustice.

Du reste, aujourd'hui, la grande majorité des sommités intellectuelles masculines, admettent la légitimité de l'électorat féminin, à preuve, l'enquête de la *Semaine littéraire* de glorieuse mémoire. J'ai dit.

Mme S. T.

*

Quand un homme discute avec une dame, l'usage, la galanterie, la prudence veulent qu'il lui laisse bon gré mal gré le dernier mot. Il n'y a que les journalistes, tout galants soient-ils, qui se croient autorisés à faire exception. Déformation professionnelle, assurément.

Or donc, Mme S. T. voudra bien nous permettre d'ajouter un dernier mot au sien.

Samedi passé, nous avons dit humblement notre sentiment, sans prétention aucune, mais aussi sans nous laisser éblouir ni intimider par les « sommités intellectuelles » féminines et masculines invoquées par notre honorable correspondante. Nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de notre opinion. Elle ne sera sans doute connue que de quelques lectrices et lecteurs de notre petit journal, lectrices et lecteurs qui, très probablement, s'en soucient fort peu et sur les propres idées desquels elle n'aura aucune influence. Nous l'avons exprimée en toute franchise, pour répondre à la lettre de Mlle N. T., tout simplement.

Mettre le moindre obstacle à la campagne en faveur du suffrage féminin n'est certes pas notre intention. Si la femme veut voter, eh ! bien, qu'elle vote. Si, aux titres d'« épouse » et de « mère » elle préfère celui de « citoyenne » et si elle pense en être plus heureuse et plus respectée, qu'à cela ne tienne.

Mais, il ne faut pas faire les choses à demi ; Et la logique donc ! La femme électeur, c'est la femme éligible. C'est la femme dans les conseils de la nation, dans les assemblées politiques, dans la rue même, soutenant à coups de poing et de bâton, s'il le faut, ses opinions ou ses partisans. C'est la femme bataillant dans les journaux pour la défense et la propagation de ses idées. C'est la femme insultée, bafouée, traînée dans la fange par des adversaires politiques excités et exempts de scrupules. C'est le prestige féminin évanoui, c'est l'auréole foulée aux pieds.

C'est la controverse, la discussion stérile, la dispute, enfin, prenant place à la table de famille, franchissant le seuil de la chambre conjugale, lorsque madame et monsieur ne seront pas de semblable opinion ou, pis encore, pas du même parti, car l'amour — si toutefois il n'est pas victime du nouvel état de choses — a des raisons que la politique ignore. Puis ce sont les interminables bouderies.

Ou bien alors nous aurons le « mariage politique », comme nous avons déjà le « mariage d'argent » et le « mariage de titres nobiliaires ». On sait ce qu'en vaut l'aune. A moins que nous n'ayons tout simplement le triomphe de Sainte-Catherine.

Après tout, la famille, le foyer paternel et maternel, institution vieille comme le monde et à laquelle celui-ci doit beaucoup, a peut-être fait son temps. Passez, muscade ! Pourquoi chercher à la défendre :

Vieux habits, vieux galons, inutile harangue !

Regardons vers l'avenir, vers l'ère nouvelle qui nous est annoncée. Entrons sans nous retourner dans le « règne de la femme citoyenne et politique ». Qui sait, nous nous y habituerons peut-être, à la longue. On se fait à tout, dit-on !

Mais cette fois, pour sûr il y aura quelque chose de changé dans le monde.

J. M.

L'homme connu. — Deux étrangers désirant faire une petite excursion aux environs de la station où ils villégiaturent se renseignent auprès d'un brave homme qu'on leur a indiqué.

— C'est pas étonnant qu'on vous ait dit de venir vers moi, fait ce dernier, dans la région y a pas un chat qui ne me connaisse.

— Vous êtes restaurateur ?...

Sauvegarde. — Votre maison me paraît bien isolée. Vous n'avez pas peur par ce temps de cambriolages et d'assassinats ? Avez-vous au moins des chiens ?

— Non... mais ma belle-mère couche au rez-de-chaussée...

L'intention. — Un garde-champêtre arrête un rôdeur :

— Où avez-vous volé ce poulet ?

— Il était sur la route ; il m'a suivi... J'avais justement l'intention de l'offrir à M. le président du tribunal de police.

USONS, N'ABUSONS PAS

J'ai lu que les affaires du A.-O.-M. sont propices et que l'ouverture du M.-C.-M. lui sera d'un grand appoint (*Nouvelliste* du 27 mai 1908.)

J'ai lu dans les « grands journaux » que le L.-M. avait fait défaut le 23 mai après-midi, ce qui avait fort gêné les spectateurs d'*Henriette*, à Mézières, qui ne pouvaient rentrer chez eux. La cause : rupture par la neige d'un fil de la S.-E.-M. Tous ceux qui étaient montés à Mézières sur une auto de 20 à 30 HP. avaient pu rentrer chez eux. Aussi me suis-je promis que quand j'aurais beaucoup de titres déposés à la B. C. V., je me paierais une auto de 30 HP. et serais ainsi indépendant des C. F. F., du M.-O.-B., du B.-A.-M., du V.-M.-C.

Je ne possède pas d'auto, mais je déplore cette habitude de désigner par des initiales les sociétés, compagnies de chemins de fer, etc., cette mode rend difficile la compréhension de certains articles de journaux et peut causer des ennuis, comme l'aventure suivante le prouve.

Un avocat était parti faire une cure de bains et avisa ses nombreux amis de son départ en leur adressant sa carte de visite, sur laquelle il fit inscrire par son clerc les trois lettres P. P. C.

Le clerc, très intrigué, se permit de demander à son patron la signification de ces trois initiales : Mais cela veut dire « pour prendre congé », lui expliqua le « maître ».

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

Les tribulations d'un timide.

Dans un vieux, oh ! mais tout vieux livre, nous trouvons l'amusante lettre que voici, écrite à l'une de ses connaissances par un jeune homme qu'affligeait une timidité sans pareille.

« Je suis atteint d'un genre d'infirmité très singulier et fort désagréable qui, je le crains bien, finira par me bannir à jamais de la société du grand monde dans laquelle je désire si vivement d'être admis.

» Mon père, vous le savez, me fit donner une très bonne instruction ; j'ai suivi le collège, puis l'université et je crois ne rien ignorer de ce que peut et doit savoir un jeune homme ayant suivi consciencieusement ces hautes études.

» Je suis d'une taille assez élancée et bien prise, et d'une figure agréable, mais si susceptible de confusion, qu'au plus léger incident le sang me monte au visage, et je ne ressemble pas mal alors à une rose épanouie. La conscience que j'eus de bonne heure cette malheureuse infirmité me fit éviter la société.

» La mort de mon père, suivie, quelques mois après de celle d'un oncle très riche, célibataire, qui me recueillit et m'a fait son héritier, me laisse, à l'âge de vingt-cinq ans, à la tête d'une brillante fortune. Mais je suis, hélas, tout seul au monde ; je perdis ma mère alors que j'étais encore tout enfant

» J'ai acheté récemment une assez jolie terre, et mon voisinage est peuplé de familles excellentes, qui appartiennent toutes à ce qu'on appelle la bonne compagnie. Si vous songez à la gaucherie dont je vous ai fait l'aveu, vous comprendrez difficilement peut-être l'empressement plein d'ardeur avec lequel ces excellentes gens recherchent ma société, surtout ceux qui ont des filles à marier. J'ai reçu de toutes parts les invitations les plus pressantes, et quoique je brûlasse du désir secret de les accepter, je les ai toujours refusées, sous prétexte de n'être point encore entièrement établi dans ma nouvelle demeure. La vérité est que plus d'une fois je me suis mis en chemin pour rendre, à mes nouveaux amis, leurs visites multipliées, mais qu'à la vue de leur porte le cœur m'a manqué, et que je suis retourné sur mes pas, en remettant toujours ma visite au lendemain.

» Cependant, bien déterminé à vaincre ma timidité, j'avais accepté, il y a quelques jours, une invitation à dîner chez un de mes voisins, dont les manières franches et ouvertes me promettaient un accueil bienveillant et cordial, M. Thomas Friendly, un baronnet qui demeure à deux milles de chez moi. Sa famille est composée de son épouse, de sa sœur et de cinq enfants, dont deux garçons et trois filles. Parfaitement convaincu que je n'avais ni maintien ni tournure, et que ma gaucherie naturelle ne pouvait être de mise dans cette maison, j'avais pris des leçons d'un maître en réputation qui montrait la danse aux *hommes faits*. Me croyant donc suffisamment habitué à marcher sans chanceler et assez habile pour faire un salut par principes, je me hasardai, il y a trois jours, à me rendre à l'invitation du baronnet, plein de confiance en mes nouveaux talents, et persuadé qu'ils me donneraient assez d'intrépidité pour regarder les dames.

» Comme j'approchais de la maison, une cloche se fit entendre. Je m'imaginai que c'était la cloche du dîner. « Si je l'avais dérangé par mon retard, m'écriai-je avec effroi ! et peu s'en fallut que je revinsse sur mes pas. J'entrai cependant, et l'on m'introduisit dans la bibliothèque où la famille était réunie. Je rassemblai tout mon courage, et je fis à madame Friendly mon salut nouvellement appris. Par malheur, en portant en arrière mon pied gauche à la troisième position, je marchai sur l'orteil goutteux du pauvre M. Thomas, qui me suivait.

» On se formera difficilement une idée du trouble que cet accident me causa. La politesse du baronnet dissipa par degrés mon chagrin ; je fus surtout étonné de voir combien elle lui donnait de force pour dissimuler sa douleur et conserver toute son aisance. L'enjouement agréable de madame Friendly, l'aimable et gracieux babil des jeunes personnes, me firent insensiblement sortir de cette réserve où je me tenais retranché. Je glissai quelques mots dans la conversation ; enfin, je m'enhardis jusqu'à entamer de nouveaux sujets. La bibliothèque était remplie de livres élégamment reliés : je jugeai par là que M. Friendly n'était pas un homme sans connaissances littéraires, et je me